

Afrique du Sud : L'opposition veut renvoyer Jacob Zuma en prison

RFI, 10/09/2021 Afrique du Sud: l'opposition saisit la justice pour renvoyer l'ex-président Zuma en prison. L'ancien président de l'État, incarcéré depuis début juillet pour outrage à la justice, a été libéré le dimanche 5 septembre 2021 sous conditions. Une liberté conditionnelle accordée par les services pénitentiaires. L'opposition ne déçoit pas et dénonce une décision politique.

Pour le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique, cette libération est illégale et injuste. La décision de libérer Jacob Zuma a été prise par le Commissaire national des services pénitentiaires, Arthur Frazer, et ce contre l'avis de la commission chargée d'examiner les libérations conditionnelles. L'opposition veut donc savoir ce qui a justifié cette décision. Dans un communiqué, les autorités pénitentiaires expliquent que la décision a été prise sur la base d'un rapport médical. « Un rapport médical ». Sans plus d'explication. En effet, le mois dernier, Jacob Zuma a subi une intervention chirurgicale dont la nature n'a pas été précisée. Mais surtout le parti l'Alliance démocratique dénonce la relation entre les deux hommes : Jacob Zuma et Arthur Frazer. Ce dernier a été nommé directeur général des services de renseignements, Jacob Zuma lui-même, il y a cinq ans. Deux autres partis d'opposition se sont également déclarés contre la libération de l'ancien président, sans pour autant faire appel auprès de la justice. Et une importante organisation de la société civile, la Helen Suzman Foundation, a donné aux autorités pénitentiaires jusqu'à lundi pour expliquer leur décision ou risquer une nouvelle plainte en justice.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});